

## **« CARING FOR CLIMATE » : LE PROGRAMME DES CHEFS D'ENTREPRISE**

Déclaration des chefs d'entreprise signataires du Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis que les chefs d'entreprise du monde entier se sont réunis en 2007 pour rédiger la présente déclaration, l'ampleur et l'urgence du défi climatique sont devenues plus évidentes. Le changement climatique est une menace capitale pour le développement, pour la paix, pour la sécurité et pour la stabilité des marchés. Le rythme des actions des gouvernements, des entreprises et de la société en général a accéléré et nous devons redoubler d'efforts, individuellement et collectivement, pour éliminer efficacement la menace du changement climatique. C'est dans cet état d'esprit que nous renouvelons notre appel aux entreprises pour que, dès aujourd'hui, elles s'engagent durablement dans les actions en faveur du climat.

### **NOUS, CHEFS D'ENTREPRISE SIGNATAIRES DU PACTE MONDIAL :**

#### **NOUS RECONNAISSONS QUE :**

1. Les changements climatiques constituent un problème et que d'importantes mesures doivent être prises de toute urgence par les gouvernements, les entreprises et les citoyens afin d'éviter le risque de dommages graves à la prospérité, au développement durable et à la sécurité mondiales.
2. Les changements climatiques représentent à la fois des risques et de nouvelles possibilités pour les entreprises du monde entier, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Il y va de l'intérêt et de la responsabilité du milieu des affaires, de jouer un rôle actif et dominant en matière de développement des technologies à faible empreinte carbone, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère. Le milieu des affaires doit également aider la société à s'adapter aux changements climatiques, qui sont désormais inévitables.

#### **NOUS NOUS ENGAGEONS À :**

3. Mettre en œuvre davantage de mesures concrètes visant à améliorer constamment notre efficacité énergétique et à réduire l'empreinte carbone de nos produits, services et procédés, définir des objectifs facultatifs en la matière et publier chaque année des rapports sur la réalisation de ces objectifs dans nos Communications sur le Progrès.
4. Développer dans nos organisations une capacité substantielle de compréhension globale des conséquences des changements climatiques sur nos activités et mettre au point une stratégie d'entreprise cohérente permettant de minimiser les risques et de déterminer les possibilités.
5. Collaborer plus activement, avec nos gouvernements nationaux, avec nos organisations intergouvernementales et avec la société civile, à l'élaboration de politiques et de mesures qui fourniront un cadre propice à une contribution efficace du secteur privé à l'instauration d'une économie à faible émission de carbone et résistante au changement climatique.
6. Continuer de collaborer avec d'autres entreprises aux niveaux national et sectoriel, dans le sens de notre chaîne de valeur, afin d'établir des normes et de mener des initiatives conjointes visant à réduire les risques d'ordre climatique, à apporter un appui aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et à multiplier les possibilités liées au climat.
7. Devenir le champion du secteur privé pour la promotion d'actions rapides et vastes en faveur du climat, en collaboration avec nos pairs, nos employés, nos clients, nos investisseurs et le grand public.

#### **NOUS ATTENDONS DES GOUVERNEMENTS :**

8. Qu'ils créent de toute urgence, en étroite consultation avec la communauté des affaires et la société civile, des cadres législatifs et financiers de portée générale, à long terme et efficaces, permettant l'adaptation des marchés au climat, notamment des politiques et des mécanismes de stabilisation du prix des émissions de carbone.
9. Qu'ils reconnaissent que la création de partenariats efficaces entre le secteur public et le secteur privé dans le but de relever le défi climatique nécessitera des investissements publics considérables pour catalyser et soutenir les initiatives prises par les milieux d'affaires et la société civile, en particulier en matière de recherche, de développement, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone, ainsi que la construction d'une infrastructure à faible émission de carbone.
10. Qu'ils développent une coopération internationale vigoureuse visant à établir un cadre stratégique mondial solide et innovant ouvert aux investissements privés pour développer une économie à faible émission de carbone, ainsi qu'à fournir un soutien financier ou autre pour assister les pays qui ont besoin d'aide pour atteindre leurs propres objectifs d'atténuation

des changements climatiques et d'adaptation, mais aussi leurs objectifs d'atténuation de la pauvreté, de sécurité énergétique et de gestion des ressources naturelles.

**ET NOUS :**

11. Participerons à diverses initiatives faisant intervenir le secteur public et le secteur privé, ce qui permettra de déterminer la meilleure façon pour chacun d'entre eux de jouer un rôle volontariste et dynamique pour relever efficacement les défis des changements climatiques.
12. Inviterons le Pacte mondial des Nations Unies à aider à faire connaître les mesures prises par les signataires de cette déclaration et, en coopération avec le PNUÉ, nous aurons régulièrement des échanges à ce sujet.